



Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 1^{er} septembre 2014

Crédit d'étude pour l'agrandissement et la mise en conformité du Centre technique communal (CTC)

Depuis le regroupement des services techniques et la création du Centre technique communal (CTC) en 1994, le nombre de grands projets urbanistiques et d'infrastructures ont augmenté de façon significative, ce qui nécessite un accompagnement croissant. Afin de lui permettre de se doter d'un environnement performant et d'accueillir les futurs collaborateurs, la Municipalité soumet au Conseil communal un crédit d'étude de Fr. 523'000.- pour l'agrandissement et la mise en conformité technique et énergétique du CTC.

Le bâtiment du CTC se situe à la rue du Lac 14 et regroupe les quatre services techniques de la Ville de Renens : le service Environnement-Maintenance, le service Bâtiments-Domains, le service de l'Urbanisme et le service des Travaux. Dans sa configuration actuelle, il n'y a plus de possibilité d'augmenter le nombre de collaborateurs ni d'anticiper les futurs besoins. Au vu des grands projets en cours ou à venir (nouvelle ligne de tram, nouveau bâtiment scolaire au Censuy, mise à double-sens de l'av. du 14-Avril, etc.), un agrandissement du bâtiment s'avère nécessaire et permet de ne pas renoncer au regroupement des services techniques voulu à sa création en 1994.

L'agrandissement prévoit la création de 15 places de travail supplémentaires ainsi qu'une réception permettant au public de consulter les plans et les mises à l'enquête dans de bonnes conditions. La création d'un ascenseur est également prévue. Les résultats du concours d'architecture qui a été lancé en juin 2013 démontrent que la solution la plus judicieuse et la plus économique est de construire un étage supplémentaire en toiture des locaux existants.

Le crédit d'étude demandé devra permettre d'une part de rationaliser les coûts de cet agrandissement, et d'autre part, de prendre en compte une nécessaire mise en conformité technique et énergétique de l'ensemble de l'édifice.

Le montant des honoraires pour le crédit d'étude se monte à Fr. 523'000.- TTC. Les études relatives aux transformations devraient se dérouler entre novembre 2014 et mars 2015. Un préavis pour un crédit d'ouvrage sera ensuite déposé au Conseil communal. En cas d'acceptation, la fin des travaux est prévue pour l'automne 2016.

La Municipalité est persuadée d'investir pour l'avenir en valorisant son patrimoine et en anticipant du mieux possible les besoins de demain. En 1994, Renens ne connaissait pas encore la dynamique liée à la politique des agglomérations qui est en œuvre aujourd'hui. C'est donc avec une vision d'avenir que l'extension actuelle est planifiée.

Renseignements :

Tinetta Maystre, Conseillère municipale, Direction Urbanisme et Travaux - 076 407 33 81

Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal, Direction Bâtiments et Environnement - 076 372 53 63